



Membres en exercice	15
Membres présents	12
Pouvoir	1
Votants	12 + 1

Le 15 février 2018, à 20 heures 30, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 8 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Annie BARADEAU, Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Nathalie TALON.

Excusé : Jean Charles GUIADEUR.

Absents : Vincent BOISSON, Lydie ROBUCHON.

Secrétaire de séance : Annie BARADEAU.

Jean Charles GUIADEUR a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2018, le Conseil municipal :

- **confirme** le projet d'aménagement et de sécurisation de la rue des Fontenelles; **approuve** le calendrier prévisionnel d'exécution en 2018; **sollicite** une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au taux de 30 % ; **valide** le plan de financement prévisionnel ;
- **accepte** la cession à la Communauté de communes Fontenay-Vendée de la parcelle communale cadastrée section B numéro 876, d'une contenance de 563 m², située dans la zone d'activités économiques des Grands Champs, au prix de 0,50 euros HT le m² ; les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur ; **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession ;
- **approuve** la restauration de registres d'archives communales ; **accepte** le devis de l'atelier spécialisé Claude Benoist d'un montant de 1 444,93 euros TTC ; **sollicite** l'aide financière du Conseil départemental de la Vendée ;
- à la majorité, **affirme** son souhait de relancer le projet de liaison entre Fontenay-le-Comte et Rochefort ; **adopte** la motion en faveur de la réalisation d'une voie rapide entre Fontenay-le-Comte et Rochefort.

QUESTIONS DIVERSES

Opération boîtes à livres Lions

Brigitte GRIMAUD expose que le Club Lions propose l'installation d'une boîte à livres sur l'espace public communal.

Cette action vise à lutter contre l'illettrisme en donnant le goût des livres selon le principe : j'emprunte ici un livre, le lis et le rapporte, j'y dépose des livres que je souhaite partager.

La placette du local la Sauce et du salon de coiffure a été retenue pour accueillir cette boîte.

Un visuel est présenté. Le coût pour la Commune se situe entre 35 et 60 euros suivant le modèle de la boîte. La pose et l'entretien sont à la charge de la Commune.

La gestion des livres mis à disposition sera effectuée en lien avec la bibliothèque municipale.

A L'Orbrie, le 22 février 2018

Le Maire,
Noëlla LUCAS

